

<https://ecoleetsociete.se-unsas.org/Le-Grand-oral-evolue-a-la-marge>



École & société

Le Grand oral évolue... à la marge

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : vendredi 10 septembre 2021

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Support autorisé et lien affirmé avec le projet technologique pour les séries technologiques : voilà les deux principales modifications apportées au Grand oral par le ministre après les travaux du comité de suivi de la réforme et la première session de cette nouvelle épreuve très discutée.

Un changement notable par rapport à la note de service initiale de février 2020 concerne le support du candidat. Alors qu'initialement, le candidat pouvait réaliser un support pendant le temps de préparation qu'il donnait ensuite au jury, dorénavant, il conserve son support mais n'est pas tenu de le fournir au jury : *Pour son exposé, le candidat dispose du support qu'il a préparé.* On peut s'interroger dès lors sur l'évolution de la définition du support. En effet, jusqu'à présent, le support s'assimilait à un document créé par le candidat à destination du jury, comme un graphique ou un schéma. Avec la modification apportée par la note de service de juillet, la définition du support est plus ouverte : il pourrait être un document que le candidat conserve pour lui seul, comme une feuille de prise de notes. Dans la mesure où le candidat *dispose* de son support, il peut le montrer, en totalité ou en partie au jury. Toutefois, il ne peut pas le réaliser lors de sa prestation. Ainsi, il ne reste pas possible pour le candidat de faire une démonstration au tableau. Bien que l'utilisation du support soit ici plus souple, le SE-Unsa regrette qu'il ne soit toujours pas possible pour le candidat d'apporter des supports extérieurs. En effet, selon les sujets et les spécialités, le candidat devrait avoir la possibilité de s'appuyer sur des supports visuels ou audio, comme l'enregistrement d'un discours, ou une reproduction d'oeuvre d'art, des figures géométriques... Cette modification concernant le support reste donc en définitive limitée et s'apparente davantage à la possibilité pour le candidat de s'appuyer sur ses notes, plutôt que d'enrichir son grand oral grâce à des supports variés, choisis pour appuyer son argumentation ou illustrer son propos.

Pour les candidats de la voie technologique, il est précisé que l'étude sur laquelle s'appuieront les deux questions proposées par le candidat correspondra, dans certaines séries, au projet réalisé pendant l'année. Dans la mesure où le projet tient une place importante dans la voie technologique, avec un coefficient très élevé, cela permettra aux candidats de valoriser le travail engagé tout au long de l'année.

Concernant le temps d'échange avec le candidat, il est indiqué avec la nouvelle note de service, que l'échange se fait sur *toute partie du programme du cycle terminal de ses enseignements de spécialité* mais dorénavant, les questions du jury seront *en lien avec le premier temps de l'épreuve qui lui-même s'adosse à ces enseignements*. Le jury n'aura donc pas la possibilité d'interroger sur d'autres points du programme que ceux abordés par le candidat.

La note de service apporte également une précision sur la place de chaque membre du jury dans le processus d'évaluation : les deux membres du jury (enseignant de la spécialité du candidat et enseignant d'une autre spécialité ou du tronc commun ou professeur documentaliste), *contribuent ensemble à l'évaluation globale du candidat*. Pour le SE-Unsa, cette précision permet d'une part d'insister de nouveau sur la finalité de l'épreuve du grand oral qui n'est pas de juger de la seule qualité des connaissances. Mais elle permet aussi de montrer que les enseignants d'une autre spécialité et les professeurs documentalistes sont tout aussi légitimes à évaluer un candidat que l'enseignant de la spécialité concernée. Il s'agit là d'une précision importante, notamment pour les professeurs documentalistes, qui ont été particulièrement sollicités en juin dernier pour l'épreuve du Grand oral.

L'avis du SE-Unsa

Si l'on peut se réjouir de l'importance égale dans l'évaluation accordée aux deux membres du jury, et de l'adossement de la question au projet en voie technologique, le SE-Unsa regrette que la question du support ne soit pas davantage approfondie et que le candidat n'ait pas la possibilité d'apporter un support visuel ou sonore. De plus, il est dommage que la partie du grand oral portant sur le projet d'orientation de l'élève, fortement critiquée car peu préparée en classe (du moins pour l'instant) soit maintenue sans changement. Fusionner les parties 2 et 3 de l'épreuve permettrait aux candidats qui le souhaitent et, si le lien est évident, de mieux montrer l'articulation entre leur étude et leurs expériences personnelles, leur projet de formation post-bac ou leurs aspirations personnelles.

Lire la note de service :

Le Grand oral évolue... à la marge

- Voie générale : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121378N.htm>
- Voie technologique : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121379N.htm>